



## Collège Henri IV

### A MM les parents d'élèves

Poitiers, le vendredi 13 novembre 2020,

Madame, Monsieur,

Après deux semaines de mise en application du protocole sanitaire renforcé, dans le cadre du reconfinement, et au regard des spécificités de notre établissement (configuration des lieux, public accueilli, ressources humaines disponibles), nous évaluons la capacité d'accueil de notre collège à 500 élèves par jour pour un fonctionnement pérenne garantissant la sécurité des élèves et des personnels.

Aussi, en accord avec M le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale de la Vienne, nous allons passer **à partir de lundi 16 novembre** à un dispositif de continuité pédagogique :

- Les élèves de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup> continueront à venir **au collège tous les jours** de la semaine
- Les élèves de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> alterneront des **cours au collège** (« cours en présentiel ») et des **cours à la maison** (« séances en distanciel »).

#### Semaine 1 (du 16 au 20 novembre)

	<i>Lundi</i>	<i>Mardi</i>	<i>Mercredi</i>	<i>Jeudi</i>	<i>Vendredi</i>
6 <sup>ème</sup>	<b>Au collège</b>				
5 <sup>ème</sup>	<b>Au collège</b>				
4 <sup>ème</sup>	<b>Au collège</b>	A la maison	<b>Au collège</b>	<b>Au collège</b>	A la maison
3 <sup>ème</sup>	A la maison	<b>Au collège</b>	A la maison	A la maison	<b>Au collège</b>

#### Semaine 2 (du 23 au 27 novembre)

	<i>Lundi</i>	<i>Mardi</i>	<i>Mercredi</i>	<i>Jeudi</i>	<i>Vendredi</i>
6 <sup>ème</sup>	<b>Au collège</b>				
5 <sup>ème</sup>	<b>Au collège</b>				
4 <sup>ème</sup>	A la maison	<b>Au collège</b>	A la maison	A la maison	<b>Au collège</b>
3 <sup>ème</sup>	<b>Au collège</b>	A la maison	<b>Au collège</b>	<b>Au collège</b>	A la maison

#### Semaine 3 (du 30 novembre au 4 décembre)

	<i>Lundi</i>	<i>Mardi</i>	<i>Mercredi</i>	<i>Jeudi</i>	<i>Vendredi</i>
6 <sup>ème</sup>	<b>Au collège</b>				
5 <sup>ème</sup>	<b>Au collège</b>				
4 <sup>ème</sup>	A la maison	<b>Au collège</b>	A la maison	A la maison	<b>Au collège</b>
3 <sup>ème</sup>	<b>Au collège</b>	A la maison	<b>Au collège</b>	<b>Au collège</b>	A la maison

#### Semaine 4 (du 7 au 11 décembre)

	<i>Lundi</i>	<i>Mardi</i>	<i>Mercredi</i>	<i>Jeudi</i>	<i>Vendredi</i>
6 <sup>ème</sup>	<b>Au collège</b>				
5 <sup>ème</sup>	<b>Au collège</b>				
4 <sup>ème</sup>	<b>Au collège</b>	A la maison	<b>Au collège</b>	<b>Au collège</b>	A la maison
3 <sup>ème</sup>	A la maison	<b>Au collège</b>	A la maison	A la maison	<b>Au collège</b>

## Les cours au collège

Les cours au collège (« en présentiel ») auront lieu :

- dans une **salle réservée à la classe** pour le français, les mathématiques, l'histoire-géographie-EMC, les langues vivantes, la LSF, les LCA
- dans une **salle spécialisée** pour les sciences, la technologie, l'éducation musicale et les arts plastiques
- au **gymnase** ou dans les **installations sportives** pour l'EPS

A la fin de chaque cours, après avoir ouvert les fenêtres, l'enseignant raccompagnera la classe dans la cour de récréation, en faisant respecter le sens de circulation pour éviter le brassage des élèves. La classe sera alors prise en charge

- par l'enseignant assurant le cours suivant
- ou par le service vie scolaire pendant la récréation et la pause méridienne ou pour l'heure suivante si les élèves n'ont pas cours (permanence dans la salle de la classe sous la surveillance d'un assistant d'éducation ou dans une salle attribuée par niveau de classe s'il s'agit d'une partie de classe).

Dans la cour de récréation, les élèves devront rester dans leur zone (une zone par niveau de classe). Une rotation sera organisée pour le passage aux sanitaires.

## A la maison : uniquement pour les 4<sup>èmes</sup> et les 3<sup>èmes</sup>

Les jours où votre enfant sera à la maison (2 jours par semaine ou 2 jours ½ par semaine, il devra suivre des séances « en distanciel ».

Ces séances se dérouleront selon l'organisation suivante :

- Dans la mesure du possible, les consignes de travail seront présentées aux élèves lors du cours en présentiel précédant et les supports nécessaires seront distribués
- Le cahier de textes « Pronote » de la classe sera renseigné pour rappeler les consignes et donner des ressources
- Pendant le créneau horaire du cours apparaissant sur l'emploi du temps, les élèves de la classe pourront **échanger avec leur enseignant** via la messagerie Pronote.

Pour trois enseignants, les cours se dérouleront uniquement à distance puisque ces personnels sont en télétravail pour raisons médicales

## Accompagnement des élèves

**Ce passage à un dispositif « hybride », présentiel et distanciel, sera accompagné par toute l'équipe du collège.** Contrairement au printemps dernier où les élèves devaient suivre les cours uniquement en distanciel à la maison, l'organisation mise en place alterne pour les 4<sup>èmes</sup> et les 3<sup>èmes</sup> des jours au collège et des jours à la maison ce qui permettra d'identifier et d'accompagner aux mieux les élèves et notamment les élèves ayant des difficultés à se connecter, les élèves accompagnés par une AESH, les élèves du dispositif ULIS, les élèves sourds, les élèves allophones et les élèves en difficulté scolaire.

**Nous avons bien conscience que ce dispositif implique que votre enfant, s'il est 4<sup>ème</sup> ou en 3<sup>ème</sup>, reste à la maison deux jours ou deux jours et demi par semaine, ce qui peut être complexe à organiser.**

N'hésitez pas à nous contacter par courriel ([ce.0861071x@ac-poitiers](mailto:ce.0861071x@ac-poitiers)) ou par Pronote, y compris ce weekend, pour nous signaler une situation particulière afin que nous puissions voir ensemble quelle solution trouver.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments respectueux.

**M Naudin**  
Principal

**Mme Gadet**  
Principale adjointe